

Les 3D trompent les travailleurs

IL EST TEMPS QUE LES MEMBRES RÉAFFIRMENT LEUR AUTORITÉ



SUPPLEMENT DU JOURNAL LE TRAVAIL

sur la campagne de consolidation dans la CSN

Volume 48 Numéro 16 - Organe officiel de la CSN - juillet 1972



Canada
Post

Postes
Canada

Bulk **En nombre**
Third **troisième**
Class **classe**

F-38
Montréal

**POURQUOI
Y EN A-T-IL
QUI ONT
QUITTE
LA CSN?**

1

Q. Pourquoi y en a-t-il qui ont quitté la CSN?

R. Parce que certains officiers supérieurs et permanents du mouvement, regroupés autour des 3D, ont voulu stopper l'affrontement croissant entre le mouvement des travailleurs et les pouvoirs en place. Plutôt que de défendre leur point de vue dans les assemblées démocratiques du mouvement, ils tentent d'entraîner des exécutifs de syndicats et de fédérations dans une organisation dissidente qui cherche essentiellement à affaiblir et détruire la CSN si possible.

Même si plusieurs membres de la base, comme il est normal, s'interrogent sur la tournure de plus en plus dure que prend la lutte syndicale, ce ne sont pas les membres de la base qui sont à l'origine de la dissidence. Cette entreprise de division et cette tentative de briser la force des travailleurs s'est propagée par le haut.

A l'origine, on trouve une poignée d'officiers supérieurs et de permanents satisfaits d'un syndicalisme tranquille et opposés à un syndicalisme qui veut créer une société où les besoins du monde ordinaire seront respectés. Pendant plusieurs mois, clandestinement, ce groupe qui ne veut pas d'un affrontement entre les travailleurs et les pouvoirs en place a comploté pour stopper cette évolution de l'intérieur: la tentative de saboter l'étude des documents économiques, l'utilisation malhonnête du conflit Lapalme et l'opposition au Front commun sont des exemples parmi d'autres de leurs procédés.

Réalisant qu'il était en minorité dans la CSN, ce groupe a décidé de tenter d'arrêter l'évolution d'une autre façon, en fomentant une division. C'était leur droit de partir. Mais au lieu de partir vraiment, de proposer une nouvelle solution aux travail-

leurs et de leur permettre d'en discuter démocratiquement, ils ont continué d'utiliser, par la force souvent, l'argent et les locaux de la CSN; ils ont grenouillé dans les exécutifs de syndicats; ils se sont accaparés des cotisations en court-circuitant tout le processus démocratique normal; ils ont dénigré la CSN et profité malhonnêtement du manque d'information des membres et de tous leurs sujets de mécontentement; ils ont volé les dossiers et constitué leur organisation contre la CSN à même la CSN elle-même; ils ont créé une confusion grave et un imbroglio de procédures odieux.

De tels procédés démontrent que leur objectif n'est pas le bien des travailleurs mais la destruction de la CSN et de la cause qu'elle incarne. Dans la plupart des cas, les travailleurs qui ont adhéré à la dissidence l'ont fait de bonne foi et ont été victimes de cette exploitation qui surprend de la part d'anciens militants syndicaux. Dans la plupart des cas également, quand on arrive à restaurer un véritable débat démocratique, les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été trompés et mal renseignés et ne tardent pas à reprendre leur place dans la CSN. Il est temps que les membres réaffirment leur autorité.

Q. Comment expliquer le départ de personnes qui ont milité avec sincérité dans la CSN pendant de nombreuses années.

R. Cela peut surprendre mais la chose s'est produite souvent dans le passé. Les raisons peuvent être de toutes sortes: rancunes personnelles, frustrations de voir ses opinions rejetées par la majorité, désir de pouvoir, refus de combats qui dérangent, usure, incompréhension de l'évolution de la société, peur, besoin de sécurité, désaccords, attrait des promotions, etc.

Plusieurs travailleurs ne peuvent pas croire que des militants sincères qu'ils ont connus, qui étaient leurs officiers ou leurs permanents, puissent vraiment abandonner la CSN et lutter contre la CSN. L'organisation des 3D a tiré profit au maximum de cette incrédulité.

Il est important, cependant, de réaliser que c'est une chose possible et fréquente. Avant eux, beaucoup d'autres militants syndicaux ont quitté la CSN et opté pour une action qui a semblé dans certains cas en contradiction avec leur engagement précédent. Qu'on pense à Jean Marchand, Maurice Sauvé (l'ancien ministre), Alfred Bossé, Jacques Olivier, etc.

Beaucoup de raisons peuvent motiver ces changements d'orientation, à par-

tir du désir de mener une action jugée plus efficace jusqu'aux raisons les plus mesquines. Chacun est libre de partir.

Par contre, ceux qui partent doivent partir vraiment et le mouvement, lui, doit continuer. Et quand ceux qui partent travaillent contre le mouvement, il n'y a pas de place pour le sentimentalisme. On respecte leur liberté mais on respecte aussi la liberté du mouvement et notre liberté. Il faut avoir le courage de s'opposer à eux et de les empêcher de nous détruire avec nos propres biens.

Un divorce n'est jamais gai. Mais le conjoint qui demeure ne saurait tolérer que le conjoint qui s'en va continue à vivre dans sa propre maison, dans son lit et continue à se faire entretenir avec ses nouveaux amants.



Géracimo Kampitsis, Québec-Presse

Q. Est-ce que les 3D ont raison de dire que la CSN est rendue trop politisée?

R. Ils ont tort s'ils affirment par là que la CSN précipite les membres dans la politique partisane dans le but de prendre le pouvoir, et s'ils prétendent que l'action politique se fait contre la volonté des membres. Il est vrai cependant que la CSN cherche, avec ses membres, comment on pourrait changer l'entreprise et la société en fonction des besoins des travailleurs, et comment s'opposer efficacement aux véritables adversaires des travailleurs.

Le dernier congrès de la CSN a démontré clairement que la majorité des travailleurs est d'accord sur un certain nombre de choses. Premièrement, les problèmes auxquels font face les travailleurs ne peuvent être résolus uniquement par le mécanisme traditionnel de la convention collective: c'est le cas pour des problèmes comme la sécurité d'emploi, une rémunération décente, les mises à pieds et les fermetures d'usine, l'aplatventrisme des gouvernements face aux grands investisseurs américains, l'exploitation des travailleurs dans la consommation, la répression exercée par le pouvoir contre le mouvement des travailleurs.

Deuxièmement, pour changer le système, il faut dépasser les déclarations et passer à l'action, non en faisant de la politique partisane ou de la propagande marxiste, mais en donnant aux travailleurs les moyens d'étudier le système actuel, d'en inventer un qui réponde mieux à leurs besoins et de se faire respecter par le pouvoir quel qu'il soit et où qu'il soit. L'accent mis par le congrès sur l'éducation, l'action politique, la consommation, les comités populaires va dans ce sens.

Ce faisant, la CSN est restée fidèle à ce qu'elle a toujours tenté de fai-

re: défendre les travailleurs dans l'entreprise et dans la société. La politisation est peut-être un mot nouveau mais ce n'est pas une chose nouvelle. Les formes nouvelles que prend la politisation n'est que la réponse normale d'un mouvement qui veut défendre les travailleurs. On a parlé, par exemple, de politisation effrénée dans le cas du Front commun du secteur public: pourtant, les travailleurs n'ont fait que s'unir face à un employeur uni et quand ils ont demandé une rémunération décente qui tienne compte des besoins des gens et non seulement du profit des investisseurs, on les a accusés de vouloir changer le système, on les a matraqués avec la police, avec les tribunaux, avec une loi, on les a emprisonnés et condamnés à l'amende.

La lutte syndicale devient politique chaque fois qu'un groupe de travailleurs veut exiger ses droits. Et comme les travailleurs commencent à aller au fond des choses, ça énerve de plus en plus ceux qui vivent du système et aussi les syndiqués qui s'en satisfont. Ceux qui parlent de charriage sont ceux là même qui ont tenté de saboter l'étude, par les membres, des documents de travail de la CSN sur le système économique du Québec.

Q. En quoi consiste concrètement le travail du service d'action politique à la CSN?

R. Ce service appuie les luttes des travailleurs dans l'entreprise et dans la société: conflits de travail difficiles, fermetures d'usine, mises à pied massives, détérioration de tout un secteur industriel, droits des locataires, assurance-automobile, participation des travailleurs à la politique municipale, etc.

Les 3D ont créé un mythe autour du service d'action politique. En fait, tous les militants font de l'action politique et, quand les besoins des travailleurs sont en cause, il en est peu qui se contentent d'aller s'asseoir à la table de négociation ou au tribunal du travail. Ils prennent tous les moyens concrets qu'ils peuvent pour gagner la bataille.

Le service d'action politique, créé sur une proposition de Jean Marchand en 1962 et resté inopérant jusqu'en 1968, comme tout autre service, n'est rien d'autre qu'une équipe expérimentée qui appuie les combats des travailleurs sur le premier front aussi bien que sur le deuxième front. Voici une liste des principales activités du service depuis 4 ans:

Intervention dans des conflits de travail: grève du bois à Princeville, grève de Domtar à East-Angus et Windsor, grève de Squibb, grève de Daoust-Lalonde, conflit du front commun, grève de Cégelec, négociation de l'amiante, conflit Lapalme. Intervention dans des situations de crise d'une entreprise ou d'un secteur industriel: fermetures de Gulf,

de Vickers, de Beloit-Sorel, de CIL-Valleyfield, de Sogefor, de Soma; études sur l'industrie du textile, du vêtement, de l'amiante, de l'aluminium, des pâtes et papiers.

Campagnes spéciales: sur l'abolition des clubs privés de chasse et pêche, sur l'assurance-maladie, sur les droits des locataires et le logement, sur l'assurance-automobile, sur l'étude des documents "Il n'y a plus d'avenir" et "Ne comptons", sur les mesures de guerre en 1970.

Organisation des colloques régionaux intersyndicaux. Appui aux comités d'action politique locaux, notamment les comités qui ont fait des expériences-pilote de participation à l'action municipale à Alma, Baie-Comeau, Hauterive, St-Jérôme et Montréal.

Dans l'avenir, le service d'action politique travaillera en lien plus étroit avec le service d'aide à la consommation. Il est aussi appelé à travailler fréquemment en lien avec les services d'information, de recherche, de grève, et a participé à toutes les grandes opérations du mouvement.



Soma, un des nombreux cas de fermetures d'usines dans lequel le service d'action politique apporte son aide.

Q.

Peut-on honnêtement prétendre que c'est Marcel Pepin qui mène la CSN avec une poignée d'agitateurs?

R.

C'est là une grossière affirmation qui ne s'explique que par une hargne personnelle. Tous les militants familiers avec la structure de la CSN savent que personne ne peut échapper aux décisions des membres en assemblée, et que les assemblées souveraines à tous les niveaux n'hésitent pas, au besoin, à disposer sévèrement des propositions et des hommes.

La participation active des membres dans un mouvement aussi vaste que la CSN ne peut être parfaite même si elle est éminemment désirable. Nous sommes si habitués à un système où une poignée de dirigeants décident tout pour nous qu'il est difficile d'amener chaque membre d'un syndicat à exercer le pouvoir que lui donne l'assemblée.

Il n'en reste pas moins que, parmi toutes les organisations de notre société, la CSN est sans contredit celle où le pouvoir souverain des assemblées est le plus réel. Tous les élus et tous les permanents sont jugés par ces assemblées. Il est pratiquement impossible que quelqu'un puisse déjouer longtemps à la fois le congrès, le bureau et le conseil fédéral, les bureaux fédéraux l'assemblée du conseil central et les exécutifs et assemblées locales. Un aventurier ou un dictateur quelconque ne peut traverser toutes ces instances.

L'exemple du dernier congrès montre clairement l'indépendance de l'as-

semblée: les délégués n'ont pas craint d'amender le rapport de Marcel Pepin, qu'ils ont par ailleurs réélu en très grande majorité; ils ont également manifesté une grande indépendance dans l'élection de l'exécutif.

Le pouvoir des instances est si réel que les 3D ont eu peur de s'y présenter pour défendre leur point de vue. Ce n'est pas d'un prétendu pouvoir parallèle qu'ils ont eu peur, mais du pouvoir du conseil fédéral et du pouvoir des délégués du congrès. Les gens des 3D n'ont d'ailleurs jamais été particulièrement scrupuleux sur la démocratie: il suffit de penser à un Jacques Dion ou à un Jean-Noël Godin qui ont exercé un pouvoir beaucoup plus personnel que démocratique, il suffit également de voir les méthodes qu'ils utilisent présentement.

On ne trompe pas longtemps les travailleurs comme en témoignent les assemblées qui disposent des 3 D et reprennent leur autorité un peu partout.



Il n'y a pas d'organisation au Québec où le pouvoir des membres en assemblée soit aussi évident.

Q. Comment expliquer que certains groupes disent qu'ils ne retirent rien de la CSN?

R. C'est parce qu'ils n'ont pas toute l'information pour comprendre l'importance d'être regroupés et comment s'exerce l'entraide mutuelle entre groupes de travailleurs. Il se peut aussi qu'ils se soient eux-mêmes privés de l'aide de la CSN par leur manque d'initiative ou leur méfiance envers la centrale. La tendance à l'individualisme peut aussi avoir été cultivée par certains dirigeants qui veulent se bâtir des empires personnels.

La CSN est composée de groupes les plus divers qui sont cependant tous des salariés face à des employeurs de plus en plus liés entre eux. Ces groupes sont réunis pour mettre en commun leurs moyens et leur objectif. La CSN n'est pas une caisse de dépôt et le syndicalisme n'est pas une police d'assurance. C'est une lutte commune. Si chaque groupe recevait chaque année de la CSN l'équivalent exact des cotisations versées, jamais un groupe en difficulté ne pourrait être aidé. C'est chacun son tour d'avoir besoin des autres.

La lutte du front commun du secteur public a donné l'impression à plusieurs que le secteur public absorbait tout, que le secteur privé était négligé, que les cols blancs prenaient le dessus sur les cols bleus. Il y a eu là-dessus beaucoup de démagogie et beaucoup de mensonges même.

En effet, si cette année, la lutte des membres du secteur public a retenu beaucoup l'attention, à d'autres moments, l'attention a été portée sur d'autres groupes: par exemple, la construction les années passées (le rapport de l'assiette fiscale démontre que la fédération du Bâtiment et du Bois a reçu à elle seule 41% des services de la CSN durant les deux dernières années). Il faut dire également, puisqu'on a faussé les

faits sur ce point, que les dépenses du front commun sont assumées d'une part par les trois centrales (50% CSN, 35% CEQ, 15% FTQ), et d'autre part, pour ce qui est du 50% de la CSN, par les fédérations qui se sont regroupées en front commun (CCNSP)

Quant à la distinction cols bleus cols blancs, seuls les adversaires des travailleurs ont avantage à l'utiliser: en effet, près de la moitié des travailleurs du secteur public sont des cols bleus et les salaires sont généralement plus bas dans le secteur public que dans le secteur privé; de plus, on réalise de plus en plus que l'Etat ne fait qu'un avec les patrons du secteur privé.

Il faut noter enfin que la CSN ne peut se substituer aux fédérations. Certains mécontentements sont attribuables au manque d'initiative de la part des fédérations ou à la méfiance qu'on y entretient face à la CSN. Il se trouve également des dirigeants qui cherchent à se tailler des chasse-gardée pour s'assurer un pouvoir et un empire personnel, et n'hésitent pas à cultiver cette méfiance. La CSN peut devenir un bouc émissaire facile pour les membres de secteurs qui se sont détériorés par l'incurie des patrons aussi bien que des dirigeants syndicaux du secteur.

**POURQUOI
LA CSN
DENONCE
-T-ELLE
LES 3D?**

2

Q. Pourquoi la CSN dénonce-t-elle les 3D?

R. Pas parce qu'ils sont partis, mais parce qu'ils trompent les travailleurs dans le but de les diviser et de détruire leur force collective.

Les 3D avaient le droit de partir, comme n'importe qui peut le faire s'il n'est plus d'accord avec les objectifs de la CSN. Ils ont également le droit de propager une autre forme de syndicalisme, car la liberté syndicale est une valeur qui est profondément ancrée dans la mentalité québécoise, précisément parce que la CSN a toujours défendu cette liberté depuis sa fondation en 1921.

Mais les 3D n'ont pas le droit de dénaturer les faits pour tromper les travailleurs. Or c'est ce qu'il font continuellement sur l'action politique de la CSN, sur les négociations du secteur public et la résistance à la loi 19, sur la place du secteur privé, sur le conflit des gars de Lapalme, sur le fonctionnement des instances

de décision. Ils répètent là-dessus toutes les faussetés que répandent les patrons, les politiciens et les notables.

C'est pourquoi la CSN les dénonce, car ils font le jeu des ennemis des travailleurs. Ils ne bâtissent rien, ils détruisent. Ils condamnent tous les efforts que la CSN a faits depuis quelques années pour trouver des solutions meilleures aux problèmes des travailleurs, que ce soit par le 2e front, que ce soit par l'action politique, que ce soit par l'étude du système économique.

Et à la place, ils proposent une forme de syndicalisme d'affaires absolument inapte à résoudre les problèmes globaux des travailleurs.

JE NE VEUX PAS VOUS CONVAINCRE D'UN NOUVEAU SYNDICALISME, JE VEUX SEULEMENT VOUS MONTRER QUE LA CSN EST POURRIE ET QU'IL FAUT LA DÉTRUIRE



Q. Pourquoi les 3D ont-ils l'appui du patronat, des politiciens et des notables?

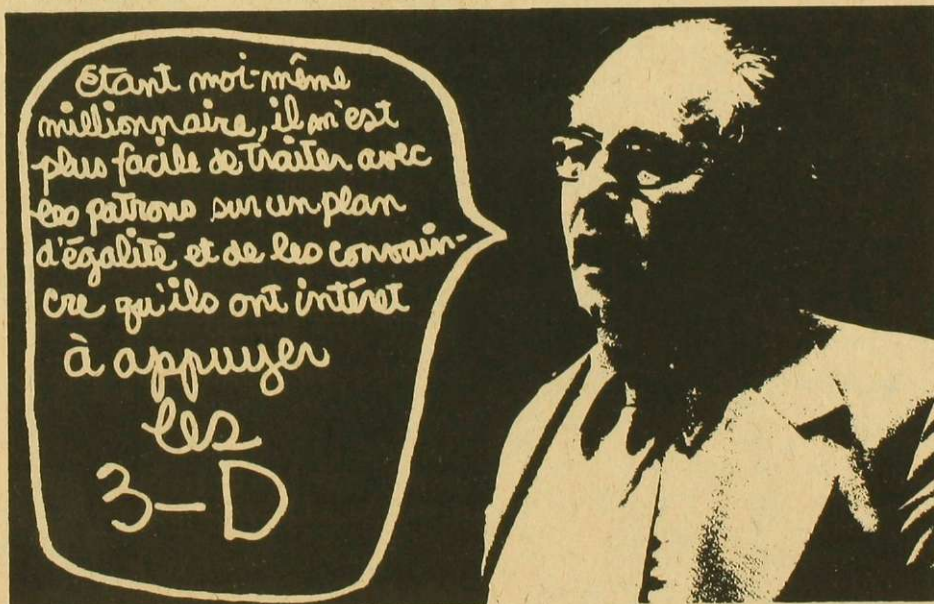
R. Parce que la dissidence des 3D représente pour tous ces gens-là une occasion inespérée d'affaiblir la CSN. Il est clair que l'organisation des 3D ne survivrait pas deux jours sans l'appui empressé des notables, à partir du maître de poste ou du gérant de caisse populaire, jusqu'au premier ministre.

La dissidence des 3D a déclenché dans le monde des notables un concert d'éloges auquel le monde syndical n'est pas accoutumé. En quelques jours, les 3D ont obtenu la caution morale du Conseil du patronat, du chef d'Unité-Québec, du Centre des dirigeants d'entreprises, du chef du Ralliement créditiste, de la plupart, des éditorialistes bien-pensants et d'Yvon Dupuis. Quant au parti libéral, qui avait lui-même préparé la voie aux 3D, il attendait la précipitation trouble de la fin de la session pour leur payer sa dette de reconnaissance. (Voir page suivante).

Un tel concert d'éloges ne s'explique que par une parenté de pensée entre les notables et les 3D. Cette parenté de pensée est d'ailleurs évidente lorsqu'on s'arrête aux arguments utilisés par les 3D pour décrier la CSN, et qui tournent autour de la "politisation effrénée". Ce sont les mêmes arguments et le même langage qu'utilisent les politiciens et

le patronat, et cela était particulièrement remarquable pendant la crise provoquée par la loi 19 et l'emprisonnement des trois présidents de centrales.

"Qui s'assemble se ressemble", dit le proverbe. Et on pourrait ajouter: "Qui parle pareil pense pareil". Les notables croient que leur pensée aura plus de chances de pénétrer chez les travailleurs si elle est expérimentée par les 3D, à cause de leur passé syndical, et c'est pour cela qu'ils les appuient. Mais les gens qui parlent comme le notables et qui pensent comme eux ne peuvent pas indéfiniment prétendre qu'ils parlent au nom des travailleurs. Lucien Tremblay est là pour en témoigner, car sa Fédération canadienne des associations indépendantes ne dépasse pas 6,000 membres après pourtant une douzaine d'années de concubinage avec les patrons.



Q. Que signifie l'incorporation de l'organisation des 3D par le bill 58?

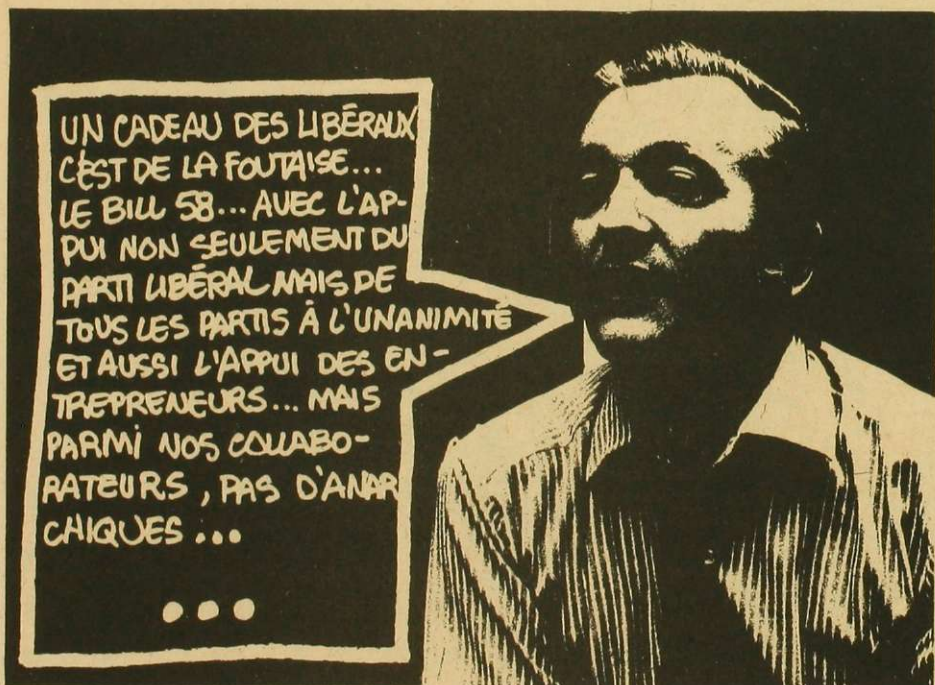
R. C'est la récompense que le parti libéral a accordée aux 3D pour leur contribution à la division des travailleurs. En pratique cependant, cette incorporation ne donne pas de membres à l'organisation des 3D. Ce qui est plus grave, c'est que le parti libéral a profité de cette incorporation pour amender la loi 290 en faveur des 3D en supprimant le minimum de protection que les ouvriers de la construction avaient acquis par leurs luttes des trois dernières années.

“Les véritables organisations de travailleurs se bâtissent dans la lutte et non pas dans les parlements, déclarait Marcel Pepin quand le bill 58 a été présenté. Les véritables centrales syndicales existent par la volonté des syndicats qui en sont membres, et non pas par la volonté du parti au pouvoir. Tout comme un syndicat existe par la volonté des employés, et non pas par la volonté du patron.”

Cela ramène à sa juste proportion le bill 58, qui a amendé la loi des syndicats professionnels pour incorporer l'organisation des 3D. En fait, cette incorporation est tout simplement une opération de relations publiques que le parti libéral a menée en utilisant le prestige du parlement, pour payer sa dette de reconnaissance à ceux qui cherchent à divi-

ser les travailleurs. Incorporer des compagnies-fantômes, les politiciens et les hommes d'affaires font cela couramment, et généralement pour faire une passe. Alors ce n'était rien pour le parti libéral d'incorporer une organisation purement théorique dont on ne sait même pas si elle a des membres en règle. (Voir page 17).

Ceux qui douteraient encore de la parenté de pensée et d'intérêts entre le parti libéral et les 3D peuvent réfléchir à ceci: la CSN a été fondée en 1921, et ce n'est qu'en 1947 qu'elle a été incorporée. Tandis que l'organisation des 3D a été incorporée quatre semaines après sa fondation. Cette précipitation est d'autant plus troublante qu'il n'est même plus nécessaire qu'une organisation syndicale soit incorporée.



Q. En quoi les méthodes utilisées par l'organisation des 3D sont-elles immorales?

R. Parce qu'elles violent la volonté collective des travailleurs, par le mensonge, la tricherie et la fraude. C'est aussi immoral de chercher à obtenir l'adhésion des travailleurs sous de fausses représentations, que d'abuser de la confiance d'une personne pour lui faire signer un contrat qui lui attache les mains.

L'abus de confiance c'est immoral. Or, les 3D et la presque totalité des permanents qui les ont suivis étaient dans la CSN depuis de nombreuses années. Normalement, ces gns fatigués auraient quitté le mouvement naturellement, comme d'autres l'ont fait avant eux, pour aller remplir ailleurs des tâches moins exigeantes que l'action syndicale. Au lieu de cela, ils abusent de la confiance des travailleurs avec qui ils ont milité jadis, pour détruire la CSN. C'est cela qui est immoral.

Que les patrons, les politiciens et les notables cherchent à détruire la CSN, c'est assez normal. Les travailleurs s'attendent à cela, de sorte qu'ils peuvent voir venir les coups et les parer. Mais les travailleurs

ne voient pas venir les coups lorsqu'ils sont portés par d'anciens compagnons de lutte et même des amis. Ils sont sans défense lorsque, privés d'information dans une assemblée incorrectement convoquée, ils se font servir des arguments dans le genre: "Ca faisait 30 ans que j'étais dans la CSN, croyez-moi si j'en suis parti c'est que j'avais des raisons".

C'est l'abus de confiance qui explique le balayage des constitutions et les agissements anti-démocratiques dans les syndicats où les 3D passent. Ce qui est confirmé par le fait que plusieurs de ces syndicats-là retombent sur leurs pattes après coup, quand ils s'aperçoivent qu'ils ont été trompés.



*Je me suis dévoué
30 ans dans la CSN:
croyez-moi sur parole,
j'ai mes raisons pour
quitter. Mais je tiens
à rester trésorier de
la Métallurgie
parce que j'ai besoin
d'argent pour payer
mes hommes —*

Q. Y'a-t-il des exemples évidents de fraude, de tricherie et de mensonge?

R. Il y en a beaucoup. Mentionnons le détournement des cotisations de certains syndicats au profit de l'organisation des 3D, contre la volonté collective des membres de ces syndicats. Mentionnons le vol de dossiers et de matériel appartenant à des syndicats. Mentionnons les erreurs de faits graves que l'organisation des 3D répand sur le financement des négociations du secteur public. Mentionnons le balayage des constitutions syndicales.

Voici par exemple comment l'organisation des 3D a détourné à son profit les cotisations du syndicat des journaliers de Québec. Ce syndicat compte 1,634 membres. Comme elle procède dans tous les cas, l'organisation des 3D a commencé par convaincre l'exécutif du syndicat de se désaffilier de la CSN. Par la suite, une première assemblée générale a eu lieu à laquelle une cinquantaine de membres ont assisté. Cette assemblée était très divisée sur la question. Une deuxième assemblée a eu lieu après le congrès de la CSN. Cette fois 17 membres ont assisté, et ils ont voté la désaffiliation. L'exécutif a enregistré la décision comme étant la volonté des 1,634 membres, et il a mis les cotisations et les services du syndicat auservice des 3D. (Voir la procédure normale de désaffiliation à la page 16)

Autre exemple: A la Dominion Textile de Montmorency, l'organisation des 3D a tenu un référendum à la suite d'une assemblée convoquée à la sauvette et à laquelle les représentants de la CSN n'étaient pas invités. Malgré tout, 63 membres sur 208 qui ont voté sont restés fidèles à la CSN, et 145 ont voté pour les 3D. Mais le syndicat compte 674 membres, et il faut la majorité absolue pour se

désaffilier. Ce qui n'empêche pas les 3D de compter ce syndicat parmi leurs adhérents.

Autre exemple: A Hull, le syndicat de la construction fidèle à la CSN a congédié un permanent qui était passé aux 3D. Ce permanent s'est organisé avec le maître de poste pour faire changer le numéro de casier postal du syndicat et avec les contracteurs pour qu'ils envoient les cotisations des membres au nouveau casier postal. Une action au criminel a été prise dans ce cas.

Exemple de mensonge: Dans une lettre en date du 23 juin et adressée aux syndicats, le trésorier de l'organisation des 3D affirme que la totalité ou la presque totalité du budget de la CSN pour la publicité de grève était utilisée par le secteur public, ce qui est absolument faux. Les groupes du secteur public payent eux-mêmes leurs propres dépenses, au pro rata de leurs membres, et le budget pour la publicité de grève qui appartient aux fédérations du secteur privé n'a pas été touché par les fédérations du secteur public. NOTE: ce budget est réparti entre les fédérations selon leur nombre de membres.



Comme la construction,
les cotisations, les dossiers,
les locaux, les notes
appartiennent à ceux qui
sont "unise" et qui ont de
muscles. La démocratie
syndicale: connais
pas —

Q. Pourquoi est-ce très grave de balayer les constitutions des syndicats comme le font les 3D?

R. Parce que les constitutions syndicales sont des règles que les travailleurs se sont eux-mêmes données en assemblée générale pour s'assurer que leur volonté collective sera respectée, et pour empêcher que des individus sans scrupules utilisent le syndicat à leurs fins personnelles. Balayer les constitutions syndicales, c'est enlever aux travailleurs la garantie que les décisions se prennent démocratiquement à l'intérieur du syndicat.

C'est dans les situations de crise comme celles provoquées par le coup d'Etat des 3D qu'on voit l'importance des constitutions. Un coup d'Etat, c'est la tentative d'une personne ou d'un groupe minoritaire d'usurper par la force ou par la ruse le pouvoir démocratique qui appartient à la collectivité. La CSN comme centrale a pu résister au coup d'Etat des 3D à cause de la force de sa tradition démocratique, les membres n'acceptant pas que la constitution soit violée et que les décisions se prennent en dehors des mécanismes qu'ils se sont eux-mêmes donnés. De sorte que le conseil confédéral et le congrès qui ont suivi le coup d'Etat des 3D ont tous deux réaffirmé l'autorité des membres.

Cela montre bien l'importance de la constitution comme gardien de la volonté démocratique des membres. Car il s'en est fallu de peu (rappelons que le coup d'Etat a été tenté pendant que le président général était en prison), pour que la CSN

ne tombe entre les mains de la clique qui veut la détruire et ne soit démembrée à l'heure qu'il est.

La constitution joue le même rôle de chien de garde dans les syndicats. C'est pourquoi la première chose que l'organisation des 3D fait lorsqu'elle rencontre un exécutif de syndicat, c'est de le convaincre de balayer la constitution. Le pilier des 3D au Saguenay-lac-St-Jean ne s'en cache même pas. Dans *Le Devoir* du 14 juillet, il déclare que ce n'est pas un article de la constitution qui va empêcher le syndicat de la construction de cette région de passer aux 3D. "La constitution est antidémocratique, ajoute-t-il, et on s'en f... éperdument."

Certains syndicats sont tombés dans le piège, mais à mesure que l'abus de confiance pratiqué par les 3D contre leurs anciens confrères devient évident, les membres des syndicats trompés réaffirment leur autorité et rétablissent leurs garanties démocratiques.

À Québec, le 1639 ma-
meures de la construction
dont avec nous: une assem-
blée de 17 membres a voté la
désaffiliation de la CSN sans
être influencé par des agitateurs
de la CSN. La CSN ne matraque-
ra pas les travailleurs avec ses
constitutions démocratiques.



Q. Quelle est la procédure normale de désaffiliation dans la CSN?

R. Un avis de motion doit être donné au cours d'une assemblée générale convoquée au moins 15 jours avant une autre assemblée générale où la résolution de désaffiliation doit être débattue. Les représentants de la CSN peuvent, de plein droit, assister à l'assemblée et exprimer leur point de vue s'ils le désirent. Pour être adoptée, la désaffiliation doit être soumise à un référendum et recevoir l'appui de la majorité des membres cotisants du syndicat.

Cette procédure relève du bon sens. Pour qu'un syndicat soit accrédité comme agent négociateur dans une entreprise, il doit recueillir l'adhésion d'au moins la moitié des employés, soit par organisation directe, soit à la suite d'un vote décrété par le tribunal du travail. Et lorsqu'un syndicat s'organise, il le fait en prévision de s'affilier à une centrale pour négocier efficacement. (On ne parle pas d'un syndicat de boutique ici) De sorte que lorsqu'un syndicat est accrédité, l'affiliation est déjà décidée en pratique par la majorité des membres, même si elle doit être ratifiée par la suite en assemblée générale ou par voie de référendum.

Il est donc juste pour les membres, qui ont lutté avec acharnement pour bâtir un syndicat, au risque de perdre leur emploi bien souvent, il est donc juste que ce syndicat ne soit pas privé de ses moyens par une désaffiliation décidée par une minorité de membres.

La procédure normale de désaffiliation décrite plus haut est incluse dans la constitution de plus de la moitié des syndicats affiliés à la CSN. Dans les autres syndicats, cette procédure connaît des variantes qui respectent cependant l'esprit selon lequel un syndicat ne peut pas être désaffilié par une minorité de membres.



LA CSN EST DEVENUE UNE
STRUCTURE DE SOLIDARITÉ DES
TRAVAILLEURS PARTOUT DANS
LE QUÉBEC. C'EST DIRE QUE
SI JAMAIS LES TRAVAILLEURS
DE THETFORD S'ÉLOIGNAIENT
DE LA CSN, ILS BRISERAIENT
TOUT CE QU'ILS ONT PERMIS DE
BÂTIR ICI ET DANS TOUT LE
QUÉBEC. —

AU COTON, SEPT. 71, P. 28

Q. Quelles sont les dispositions du code du travail que l'organisation des 3D doit respecter relativement au changement d'affiliation d'un syndicat?

R. L'article 61 du code du travail stipule qu'un syndicat ne peut changer d'affiliation sauf dans les 60 jours qui précèdent la date d'expiration de sa convention collective. Ce qui signifie que l'organisation des 3D ne peut affilier un syndicat qui est membre de la CSN à moins que ce syndicat soit dans la période de 60 jours qui précède l'expiration de sa convention.

Un syndicat nouvellement fondé peut évidemment s'affilier en tout temps à une centrale. L'article 61 du code du travail ne couvre que les changements d'affiliation. En voici le texte: "61. Nulle association accréditée ayant conclu une convention collective, nul groupe de salariés régis par une telle convention ou par une sentence arbitrale en ayant l'effet, ne fera de démarches en vue de devenir membre d'une autre association ou de s'y affilier, sauf dans les soixante jours précédant la date d'expiration ou de renouvellement de la convention ou la date d'expiration de la sentence arbitrale. S.R. 1964, c.141, a. 61; 1969, Bill 50, a. 33."

Or un grand nombre de syndicats que l'organisation des 3D prétend représenter ne sont pas dans la période de 60 jours permettant le changement d'affiliation. Et selon les chiffres qu'ils ont révélés aux journaux, les 3D prétendent représenter 15,616 membres regroupés dans 99 syndicats. C'est une autre tricherie à l'en-droit des travailleurs. Mais forts de

l'appui du patronat, des politiciens et des notables, les 3D ne se font pas de scrupules à ce sujet.

Ils n'en sont pas à une tricherie près. Les lois qui protègent les travailleurs, les 3D sont prêts à les violer. Ce sont les lois qui écrasent les travailleurs, comme la loi 19, qu'ils veulent bien respecter, comme ils en ont donné la triste démonstration pendant les grèves de mai.

De toute façon ils savent qu'ils peuvent compter sur la complicité du parti libéral pour amender les lois en faveur de leur organisation, quelles que soient les conséquences sur les travailleurs. L'amendement-surprise à la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction en est la preuve. Car pour ouvrir la porte aux 3D dans ce secteur, le parti libéral n'a pas eu honte de redonner les ouvriers du bâtiment en pâturage aux contracteurs, en supprimant par une mesure législative le minimum de protection qu'ils avaient négocié depuis 1969.

JE Quant à MOI, j'ai enfin la possibilité de faire dominer MON point de vue et de jouer pleinement MON rôle de redette. Pour MOI, c'est l'important, et croyez-MOI, JE me suis pas a court de vocabulaires.

JE



Q. Que faut-il penser des structures de l'organisation des 3D?

R. Ce sont des structures de papier qui ne donnent aucune garantie aux travailleurs que leur volonté collective sera respectée. Ces structures ont pour effet de noyer les travailleurs dans un grand tout, ce qui empêche les groupes de s'exprimer et ce qui rend illusoire l'expression des individus. D'ailleurs, les méthodes utilisées par les 3D contredisent l'image démocratique qu'ils veulent donner de leur organisation.

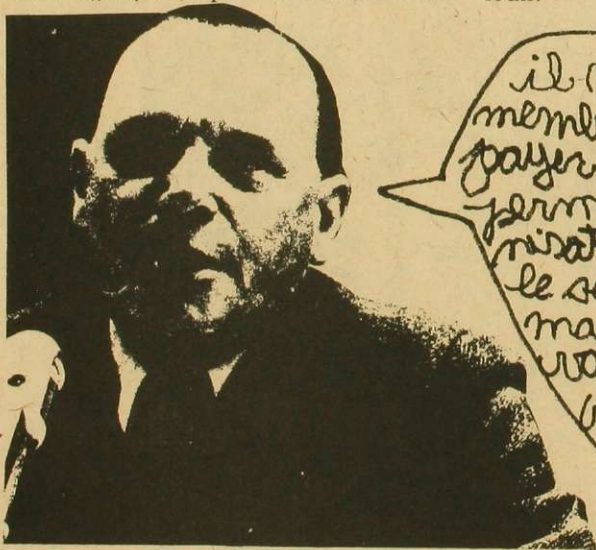
Le suffrage universel et l'apparente démocratie directe dont les 3D se réclament ressemblent étrangement aux élections politiques que nous connaissons et au cours desquelles, chaque citoyen isolé est une victime facile pour les machines électorales, ce qui conduit souvent au viol de la volonté collective. La véritable démocratie est beaucoup plus exigeante. Elle suppose dans un premier temps l'expression et l'ajustement des individus à l'intérieur de chaque groupe naturel, et dans un deuxième temps l'expression et l'ajustement des groupes naturels entre eux.

C'est ainsi que les consensus peuvent s'élaborer, et c'est ainsi qu'ils s'élaborent dans la CSN: à l'intérieur de chaque syndicat, puis à l'intérieur de chaque fédération, puis à l'intérieur de chaque conseil central, puis finalement entre les syndicats, les fédérations et les conseils centraux.

C'est ce qui fait que les agissements des cliques sont presque impossibles dans la CSN (à preuve l'avortement

du coup d'Etat des 3D), c'est ce qui fait que personne n'a réussi à usurper la volonté collective des membres de la CSN pour utiliser le mouvement à ses fins personnelles. Le quadrillage des contrôles démocratiques est trop serré pour permettre, même au plus habile manipulateur, de passer à travers.

Entre la démocratie syndicale telle qu'on la pratique dans la CSN et les formes dégradées de la démocratie politique dont les 3D veulent s'habiller, le choix des travailleurs se fait de plus en plus précis. Les deux derniers congrès de la CSN sont très éclairants là-dessus. Ils ont indiqué plus clairement encore que dans le passé la volonté des travailleurs de rechercher à l'intérieur de leur propre démocratie syndicale le moyen de faire respecter leur volonté collective, au lieu de partir perdants dans la démocratie des notables qui légitimise le pouvoir des plus forts, des plus rusés, des plus riches ou des moins scrupuleux.



il nous faut des membres, si on veut payer nos membres permanents et organisateurs. Pour éviter le séparatisme, le marxisme et la révolution, il faut bien prendre les moyens.

**POURQUOI
RESTER
DANS LA
CSN?**

3

Q.**Pourquoi rester dans la CSN?****R.**

Parce que c'est la plus grande force que les travailleurs possèdent au Québec. Parce que c'est une force qu'ils ont eux-mêmes bâtie d'arrache-pied, depuis 1921, sur un modèle original qu'ils ont eux-mêmes inventé. Parce que cette force n'est pas ramollie par des alliances avec les notables. Jamais personne n'a réussi à utiliser cette force pour ses fins personnelles, parce que les travailleurs l'ont organisée de manière à empêcher le viol de leur volonté collective.

Les seules choses valables sont celles que nous faisons nous-mêmes par nos propres moyens. Des fois c'est laborieux, des fois c'est brouillon, mais ce que ça donne c'est à nous, et c'est à notre image, et on est bien dedans.

Bien sûr que les notables, qui eux se nourrissent au petit lait des investisseurs étrangers, trouvent cela ça de nous voir bûcher notre vie. Ils expriment là-dessus l'opinion de leurs fournisseurs de lait, car ils importent aussi leurs idées de l'étranger, préfabriquées ou en conserves, prêtes à consommer.

En tout cas, c'est pour cela qu'on a bâti la CSN. Parce qu'on avait nos idées, et parce qu'on ne croyait pas qu'on était né pour un petit pain. Tandis qu'eux, ils n'ont jamais rien bâti parce qu'ils ont toujours cru

qu'ils étaient nés pour le petit lait. Aujourd'hui ça les surprend de nous voir rendus où on est rendus. Ça les inquiète même, car parmi leurs idées en conserves, il y en a une selon laquelle les travailleurs ne doivent jamais rien faire par eux-mêmes puisque ce serait la catastrophe.

Quelle catastrophe et pour qui? – Cela ils ne le savent pas parce que ce n'est pas précisé sur la boîte de conserves. Alors ils sont poignés, et ils ont peur de perdre leur petit lait. C'est ce qui explique les gros mots qu'ils laissent échapper parfois à l'endroit des travailleurs. Mais ce n'est pas plus grave que cela. On s'est rendu jusqu'ici sans eux, on peut bien continuer sans eux. C'est des gens tristes les notables.



En 1949, tous les travailleurs se sont unis aux travailleurs de l'amiante pour bloquer l'alliance de Duplessis et des patrons contre les travailleurs. En 1972, une alliance plus dangereuse encore veut détruire les travailleurs organisés.

Q. Comment fonctionne la mise en commun des moyens et l'action collective dans la CSN?

R. Le fonctionnement de la CSN repose sur l'autonomie des syndicats membres. C'est par la base que s'établit une solidarité entre syndicats de tous les secteurs et de toutes les régions et qu'on atteint une grande cohésion dans l'action collective. C'est chacun son tour à avoir besoin des autres et l'ensemble des moyens mis en commun constitue une digue permanente qui protège les travailleurs de ceux qui veulent les asservir.

Dans la CSN il y a toutes sortes de monde. Au dernier congrès par exemple, c'était absolument incroyable de voir la diversité des gens qui étaient là: des jeunes, des vieux, des cheveux longs, des cheveux courts, des hommes, des femmes, des ouvriers de la construction, des professeurs d'université, des gens des villes et de la campagne, des mal payés, des mieux payés, des temporaires, des permanents, des travailleurs en forêt, des fonctionnaires, des employés de la Société des alcools, des employés d'usines, des propriétaires, des locataires, des gens qui ont des chalets puis d'autres qui n'en ont pas, des inconnus, des militants célèbres; c'était le Québec en petit.

C'est toujours un motif d'émerveillement de voir comment tout ce monde-là peut discuter ensemble et arriver à des conclusions communes à l'intérieur des instances de la CSN. À écouter les débats, on s'aperçoit qu'il y a une raison fondamentale à ce phénomène: c'est que chacun respecte les autres et les accepte comme ils sont. Chacun parle à son tour, dans les règles, et le délégué inconnu qui vient de nulle part est écouté avec autant

d'attention que le militant célèbre et expérimenté. Les choses se passent ainsi parce que chacun se sent libre de s'exprimer, et sait que son point de vue sera jugé au mérite par l'assemblée.

À cette liberté des personnes, correspond l'autonomie des syndicats dans la CSN. Si on compare les syndicats aux membres dans une assemblée, on constate que chaque syndicat est respecté et est accepté pour ce qu'il est, qu'il soit gros ou petit. Dans ces conditions, les syndicats s'ajustent pour l'action collective de la même façon que des personnes libres discutent en assemblée pour arriver à des conclusions communes.

Dans ces conditions également, les syndicats acceptent de mettre en commun une partie importante de leurs ressources pour se donner des moyens plus grands que ceux qu'ils pourraient se donner individuellement. Tantôt les moyens communs servent davantage à un syndicat, tantôt c'est à un autre. Parfois il y en a qui se plaignent d'être mal servis, et le grief est corrigé s'il est fondé. C'est ainsi que cela fonctionne.



Q. Quels sont les exemples les plus frappants d'entraide dans la lutte ces dernières années?

R. Le conflit du secteur public et la résistance à la loi 19 cette année, le lock-out de La Presse en 1971, les conflits de la construction en 1969 et 1970, le conflit des gars de Lapalme qui a commencé en 1970, les grèves de Domtar et de la Régie des alcools en 1968, la grève du transport de Montréal en 1967, les grèves des hôpitaux et du textile en 1966, l'organisation du syndicat des fonctionnaires provinciaux et ses premières négociations, de 1962 à 1966, les campagnes pour l'assurance-maladie, contre le chômage et les fermetures.

Il y a une chose qui est rassurante pour les travailleurs dans la CSN: quand c'est le temps de se battre, la CSN se bat, quelle que soit la difficulté de la lutte, quel qu'en soit le coût. C'est d'ailleurs ce qui nous mérite la condamnation des notables, qui ne peuvent pas digérer le fait que la CSN refuse de combiner avec eux.

Une petite combine tranquille pour régler un conflit, disent les notables, ce serait tellement plus raisonnable. Evidemment dans leur langage, ça

ne s'appelle pas combine. Ça s'appelle le bon sens, raison, difficultés économiques, baisse du marché, productivité.

Le seul guide de la CSN dans la lutte, c'est la volonté des travailleurs. Ce que pensent les notables, c'est une tradition profondément ancrée chez nous qu'on s'en occupe pas. De toute manière ils n'ont plus à se plaindre, puisqu'ils ont maintenant les 3D pour s'occuper de leurs préoccupations.



En 1969-1970, le mouvement tout entier a aidé les travailleurs de la construction dans leur lutte pour la paix, l'égalité, la sécurité et la sécurité d'emploi.

Q.

En quoi le dernier congrès a-t-il consolidé la force de la CSN?

R.

D'abord en manifestant la grande vitalité du mouvement par une participation encore plus grande qu'au congrès précédent, malgré la dissidence récente des 3D. Ensuite en faisant un large consensus sur la nécessité de s'attaquer à tous les problèmes des travailleurs et à tous leurs ennemis, ce qui suppose une action politique énergique et non partisane pour épauler l'action syndicale traditionnelle exercée dans les lieux de travail. Enfin en montrant que le secteur privé a toute sa place dans la CSN.

Il faut se rappeler que le plan des 3D était d'empêcher la tenue du congrès régulier de la CSN et d'usurper le pouvoir des instances démocratiques, en profitant de l'emprisonnement du président et de la confusion qu'ils avaient semée, avec l'objectif de freiner l'avance du mouvement, en lui passant eux-mêmes la bride

que les notables n'avaient jamais réussi à lui passer.

Tel était le plan, mais les choses se sont passées bien autrement, à cause de la vigueur des traditions démocratiques des membres de la CSN. De sorte que les 3D n'ont pu offrir aux notables que les D-bris de leur commando.



**COMMENT
LA CSN
A-T-ELLE
REAGI
A L'ATTAQUE
DES 3D?**

4

Q. Comment les membres de la CSN ont-ils réagi devant l'attaque sournoise des 3D?

R. Là où les officiers et les permanents sont demeurés fidèles à la CSN et aux instances démocratiques du mouvement, les membres n'ont pas modifié leur adhésion à la CSN. Là où des officiers et des permanents ont charrié les exécutifs et agi au mépris des règles démocratiques les plus élémentaires, une confusion grave a été créée et il y a eu des défections. Cependant, les gens de ces secteurs ont commencé à reprendre les droits et les biens qu'on leur a usurpés.

L'attaque des 3D s'est faite si sournoisement et par des méthodes si contraires aux règles démocratiques familières aux syndicats que beaucoup de membres ont été comme figés et paralysés. Des gens qui hier avaient leur confiance usurpaient effrontément leurs locaux, leurs dossiers, leurs cotisations, leurs constitutions et s'en servaient pour détourner des membres de la CSN. Rien n'était respecté. Du jour au lendemain, ils étaient forcés d'utiliser la force ou les procédures judiciaires contre des gens hier amis. Ils ont mis un moment à se resaisir devant ce qui semblait impensable et un certain nombre de syndicats ont été emportés dans la confusion.

Cette situation s'est retrouvée à des degrés divers dans les secteurs où des officiers et des permanents ont été mêlés au coup d'état des 3D, notamment la construction, la métallurgie, le textile, le vêtement, et à un degré moindre, le commerce. La confusion s'est répercutée dans les conseils centraux où l'on

retrouve une forte concentration de ces secteurs, notamment Québec, Sherbrooke et Victoriaville. Les autres secteurs et conseils centraux sont demeurés foncièrement étanches.

De jour en jour, l'opération des 3D apparaît comme une vaste tromperie, où l'on n'hésite pas à utiliser des moyens frauduleux pour détruire la CSN sans vraiment proposer une nouvelle solution aux travailleurs.

Aussi, dans tous les secteurs où l'attaque des 3D a engendré des situations inacceptables, les membres et le personnel fidèles à la CSN reprennent rapidement leur aplomb. Le débat démocratique se remet en marche. L'information et les droits des membres sont rétablis. Les membres reprennent leur autorité.

Si la CSN respecte la liberté de ceux qui veulent quitter, elle ne saurait rester indifférente à ceux qui trompent les travailleurs et essaient de saboter sa liberté à elle.



Le 6 juillet, à Sorel, les 60 employés de Miracle Mart en lock out pouvaient compter sur leur ligne de piquetage l'exécutif de la CSN au complet, les 125 délégués du congrès de la métallurgie, plusieurs employés de la construction et des enseignants. Les grévistes reçoivent un appui moral et financier des travailleurs de la métallurgie et de la construction de Sorel.

Q. Comment les gens du Bâtiment et du Bois ont-ils réagi?

R. Les 3D avaient misé beaucoup sur cette fédération. Cependant, malgré la défection de la majorité de l'exécutif et malgré l'utilisation de méthodes particulièrement malhonnêtes et frauduleuses dans ce secteur, ils ont raté leur coup d'état dans la construction où au plus 10% des membres se retrouvent avec eux. Dans le bois ouvré, les defections ont été plus nombreuses, mais la consolidation-CSN est engagée partout.

Les 3D ont raté leur coup d'état dans la construction mais ils ont causé un tort certain aux travailleurs de ce secteur. La quasi totalité du personnel de la fédération (officiers et permanents) s'est rangé avec les 3D dès le début. La désaffiliation de certains syndicats et le détournement des cotisations se sont faits dans l'irrégularité la plus totale: le syndicat des manoeuvres de Québec, qui compte 1634 membres, s'est désaffilié à une réunion à laquelle assistaient 17 membres.

Des réunions semblables ont élu de nouveaux exécutifs au Nord-Ouest, et détourné les cotisations avec la complicité des entrepreneurs et maîtres de poste; à Hull, un permanent congédié a détourné illégalement les cotisations et la correspondance avec la complicité de l'employeur et des maîtres de poste; à Rimouski, des représentants des 3D ont tenté d'empêcher par la force la présence des représentants de la CSN à une réunion qui a affirmé sa fidélité à la CSN à l'unanimité; un référendum dont les résultats restent insuffi-

sants au Saguenay s'est tenu dans la confusion et de façon à rendre presque impossible une vraie information sur le sens du vote.

De plus, par le bill 58, les 3D ont eu l'appui des politiciens pour faire modifier le bill 290 et détruire les gains durement acquis par les travailleurs de la construction au chapitre de la sécurité d'emploi. Le maraudage qui s'engagera dès maintenant ne profitera ni aux travailleurs ni aux 3D. Malgré tout, moins de 10% des membres du secteur construction sont dissidents dans le moment. La reprise en mains est engagée. Les locaux et une partie des documents nécessaires au fonctionnement du bureau de placement du conseil des métiers de Québec ont été repris. Des assemblées démocratiques se réorganisent. Les services techniques ont été rétablies. Paul Yergeau et Gilbert Bourgoin coordonnent l'opération. Quand la consolidation aura progressé, il sera possible de reconstituer la direction de la fédération au complet.

La construction à Rimouski

QUAND UN REFERENDUM SE TIENT DEMOCRATIQUEMENT

Le 17 juillet, les travailleurs de la construction de la région de Rimouski se sont prononcés massivement pour la CSN au cours d'un référendum. Il y a une semaine, l'assemblée générale s'était prononcée pour la CSN après que les représentants des 3D eurent tenté vainement d'empêcher les représentants de la CSN de participer à la réunion. Le référendum a été tenu à la demande de la CSN et malgré les réticences de l'exécutif. 2121 travailleurs ont voté, soit la quasi totalité des membres; 1898 se sont prononcés pour la CSN et 165 contre; 58 votes ont été annulés. Quand les membres ont la chance de parler et quand le débat démocratique est rétabli, le tableau change.

Q. Comment les gens de la Métallurgie ont-ils réagi?

R. Les gens de la Métallurgie ont été durement atteints du fait que 5 membres de l'exécutif sur 9 et plusieurs permanents qui se sont rangés avec les 3D se sont emparés des locaux et des fonds de la fédération et ont convoqué des réunions inconstitutionnelles où ils ont tenté de faire ratifier leur usurpation. Mais la fédération a tenu avec succès un congrès spécial, et récupéré ses locaux et ses fonds. Le débat démocratique reprend.

Les 3D, Jacques Dion notamment, ont tenté un coup de force dans la Métallurgie, avec l'appui de plusieurs permanents. Ayant gagné à leur cause 5 membres sur 9 de l'exécutif, bien que ce nombre ne leur donne pas le quorum requis par la constitution, ils ont tenté d'usurper la fédération au complet, occupé les locaux, accaparé les fonds de la fédération avec la complicité du gérant de la caisse populaire, et convoqué un bureau fédéral inconstitutionnel qui a destitué le président Maurice Boucher et élu un nouvel exécutif. Ceci a créé un imbroglio terrible puisque les 4 membres de l'exécutif fidèles à la CSN ne formaient pas non plus le quorum requis.

Cette confusion a entraîné des déficiences, relativement réduites cependant, et des malaises dans les syndicats de garage, de l'aluminium, de la métallurgie et de l'amiante. Les chantiers maritimes ont résisté énergiquement. Dans l'amiante comme dans l'aluminium, si les exé-

cutifs ont été gravement atteints à certains endroits, les membres ne se sont pas prononcés de façon significative encore.

Le congrès spécial de la fédération, tenu à Sorel les 6 et 7 juillet, a marqué le départ d'une reprise en mains. Les membres dissidents de l'exécutif et les permanents dissidents ont été destitués, les postes vacants à l'exécutif ont été comblés. Les locaux ont été récupérés. Des procédures judiciaires ont permis de geler le compte de banque de la fédération pour empêcher Jacques Dion de tirer des chèques. Raymond Parent s'est joint à l'équipe pour collaborer au travail entrepris pour restaurer les services techniques et le débat démocratique dans les syndicats. La fédération pourra de nouveau s'attaquer aux problèmes de la métallurgie: fermetures d'usine, mises à pied, négociation gravement détériorée dans l'amiante, négociation importante dans l'aluminium et à l'automne, etc.



Le congrès de la métallurgie, les 6 et 7 juillet à Sorel, qui a mis fin au désordre et à l'usurpation créée par Jacques Dion et les 3D dans ce secteur.

Q. Comment les gens du textile et du vêtement ont-ils réagi?

R. Dans ces deux secteurs, les membres se sont retrouvés avec les 3D sans avoir eu grand chose à dire. Le textile et le vêtement étant deux secteurs industriels en crise, il a été facile de canaliser le mécontentement des membres contre la CSN, mais les membres auront de durs réveils. Les services techniques de la CSN ont été rétablis pour les syndicats demeurés fidèles et les contacts repris avec les membres demeurés fidèles.

Le textile et le vêtement sont deux secteurs qui doivent affronter une crise grave dans l'industrie. S'il est des secteurs qui ont besoin de l'appui des autres travailleurs et besoin d'une action politique solide pour passer à travers les politiques gouvernementales et patronales qui acheminent ces industries vers la faillite, ce sont eux.

Malheureusement, un dirigeant comme Jean-Noël Godin, qui se vante d'être millionnaire, s'est fait un empire personnel de la fédération du vêtement. Il est donc malvenu d'accuser la CSN de ne pas avoir fourni de services aux travailleurs de son secteur, car il les a toujours couvés sous son emprise. Il est aussi malvenu de rejeter sur la CSN l'insatisfaction de ces travailleurs, car il est le seul responsa-

ble du mauvais rendement du syndicalisme dans ce secteur. La responsabilité des dirigeants de la fédération du textile n'est pas moins importante.

Heureusement, même si les deux fédérations ont été, par le haut, transférées presque au complet dans le camp des 3D, il reste quelques syndicats et plusieurs membres qui comptent sur la CSN pour reprendre la discussion et permettre aux membres d'affirmer leur autorité. En effet, l'information des membres et le débat démocratique n'a pas eu lieu.

Dès maintenant, Pierre Vadeboncoeur s'attache à cette tâche tout en rétablissant les services techniques pour les syndicats demeurés fidèles.



L'empire personnel de Jean-Noël Godin a assez duré: il est temps que les travailleurs du vêtement affirment leur autorité et voient à leurs intérêts.

Q. Comment ont réagi les gens des autres secteurs?

R. Aucune défection chez les gens du papier et de la forêt, chez les enseignants et les ingénieurs et cadres; quelques défections consécutives à la défection d'un officier ou d'un permanent dans les services, les services publics, l'information, et le commerce; un vieux problème qui revient à la surface chez les fonctionnaires provinciaux. En somme, là où les dirigeants respectent les règles d'un débat démocratique, les défections sont négligeables ou inexistantes.

Ceci illustre assez largement que les fédérations où la qualité de l'action et de la vie démocratique est bonne demeurent étanches à l'aventure destructrice des 3D.

La Fédération du papier et de la forêt a manifesté ces dernières années une initiative remarquable, notamment par l'élaboration d'une politique forestière; d'autre part, ses dirigeants ont favorisé une discussion à l'intérieur des instances du mouvement et se sont fait largement écouter dans le mouvement comme en témoigne l'élection de Victor Dahl à l'exécutif. C'est sans doute l'explication de l'étanchéité de cette fédération face aux 3D.

Le commerce, pour sa part, a su régler ses problèmes à son dernier congrès et travaille fermement à l'établissement d'une politique de négociation sectorielle. Sauf dans l'Estrie, où un permanent dissident a entraîné quelques défections, l'ensemble des membres demeurent attaché à la CSN. Les fédérations du secteur public ont mené une lutte

très courageuse et très progressive depuis un an et ont touché de près l'opposition du pouvoir politique aux besoins des travailleurs. Il n'y a pratiquement aucune défection à déplorer dans ces secteurs.

Le problème posé par les fonctionnaires n'est pas directement relié à l'affaire des 3D. Pour la deuxième fois en un an, le conseil syndical a réclamé un référendum sur l'affiliation à la CSN et menacé de se retirer du front commun. Le printemps dernier, les griefs portaient surtout sur les économies qu'ils prétendaient réaliser en devenant indépendant. Le résultat du référendum avait été d'une forte majorité pour le maintien de l'affiliation. Cette fois-ci, on s'en prend à l'action politique mais les questions d'argent demeurent présentes. Si on se fie aux résultats du printemps dernier, on est porté à croire que les membres sont plus convaincus que leurs dirigeants qu'un syndicat indépendant offre moins de garanties qu'une solidarité avec tous les travailleurs affiliés à la CSN.



La fédération du papier et de la forêt, dont le président Victor Dahl vient d'être élu à la vice-présidence de la CSN, illustre bien comment les 3D n'ont pas de prise là où les membres ne sont pas trompés par leurs dirigeants et ont su garder leur fonctionnement démocratique.

Q. Qu'est-ce que la CSN fait pour aider les membres à reprendre leurs locaux, leurs cotisations et leurs droits démocratiques.

R. Elle a mis sur pied une "opération-consolidation" de façon que les permanents de tout le mouvement puissent venir en aide aux membres qui ont des problèmes avec les 3D.

La CSN a d'abord respecté la liberté de ceux qui voulaient partir, mais devant les agissements des 3D qui trompent les travailleurs, usurpent leurs droits et ne cherchent qu'à détruire la CSN, elle a décidé de mobiliser toutes ses énergies pour informer et consolider ses membres.

L'opération est coordonnée par un secrétariat dirigé par le confrère Robert Marceau, à Québec. Les services techniques aux syndicats CSN ont été rétablis partout où les défections les avaient rendus impossibles: Paul Yergeau et Gilbert Bourquoin dans la construction; Pierre Vadeboncoeur dans le textile et vêtement; Raymond Parent s'ajoute à l'équipe de la métallurgie.

Tous les permanents, de pair avec le personnel des fédérations et des conseils centraux, sont disponibles pour venir en aide aux groupes qui doivent faire face à la dissidence. Le travail essentiel consiste à redonner aux membres la possibilité d'exercer démocratiquement leur autorité. Là où c'est nécessaire, des procédures judiciaires sont également employées pour permettre aux membres de la CSN de récupérer leurs biens et leurs cotisations dans les cas évidents d'usurpation frauduleuse.

Pour sa part, l'exécutif de la CSN au complet est en tournée presque constante depuis la fin du congrès pour répondre aux demandes des membres et des assemblées qui désirent de l'information.

"Notre succès dans la lutte contre les 3D et la consolidation du mouvement doit être décisif d'ici quelques mois si nous ne voulons pas être obligés de gaspiller des énergies durant des années, car le problème se posera à chaque fois qu'il y aura un sujet de mécontentement chez des membres."

Robert Marceau.

"L'avenir de la lutte de tous les travailleurs du Québec, et non seulement du mouvement, peut être compromis si nous ne faisons pas l'effort nécessaire pour stopper la division et préserver l'organisation des travailleurs."

Marcel Pepin.



Robert Marceau, coordonateur de la campagne de consolidation.

Q. Quels sont les exemples les plus éloquents de reprise en mains par les membres en assemblée?

R. Les conseils centraux de Québec et Sherbrooke, le congrès de la Métallurgie, la construction à Rimouski, la construction à Hull pour ne mentionner que les cas les plus connus. Plusieurs référendum dans des syndicats qu'on prétendait massivement favorables aux 3D ont démontré qu'une proportion bien inférieure à 50% se prononçait pour les 3D.

Au Conseil central de Québec, avant le congrès de la CSN, une assemblée générale a comblé les postes à l'exécutif occupés par des dissidents, notamment le président, Roland Tapin qui a été remplacé par Thérèse Montpas. Québec a repris ses droits et continue son action.

Au conseil central de Sherbrooke, une assemblée générale qui regroupait 117 délégués officiels, a destitué à l'unanimité ses officiers dissidents, dont le président Jacques Lemoyne, élu de nouveaux officiers, et repris sa marche normale. Cela s'est passé lundi soir, le 10 juillet.

Le congrès spécial de la Métallurgie s'est réuni à Sorel les 6 et 7 juillet. Le nombre de délégués et de syndicats représentés dépassait même celui du dernier congrès régulier en 1971. Le congrès a destitué les cinq membres dissidents de l'exécutif, congédié les 6 permanents et une employée de bureau passés aux 3D, élu 5 nouveaux officiers à l'exécutif, décidé de prendre les moyens et les procédures nécessaires pour récupérer ses locaux et son compte de banque qui était demeuré entre les mains de Jacques Dion, ami du gérant de la caisse populaire à la CSN de Québec. Dès mercredi, le 12 juillet, l'opération était réussie.

A Rimouski, les employés de la construction tenaient une assemblée dimanche soir le 9 juillet. Les représentants des 3D ont tenté d'em-

pêcher les représentants de la CSN d'y participer. Les membres les ont fait entrer. L'assemblée a décidé à l'unanimité de maintenir son affiliation à la CSN. Lundi, le 17 juillet, un référendum tenu à la demande de la CSN apportait une confirmation éclatante à cette adhésion: 1898 votes sur 2121 en faveur de la CSN. Le référendum était présidé par le juge de paix Roger Bernachez.

A Hull, l'assemblée générale de la construction a congédié un permanent dissident. Ce dernier a alors communiqué avec la poste et l'employeur: il a fait changer le numéro de téléphone du syndicat, le casier postal et obtenu que les cotisations soient envoyées aux 3D. Devant ces agissements, le syndicat a pris des procédures judiciaires au criminel contre le permanent.

Les référendum tenus dans certains syndicats qu'on prétendait massivement favorables aux 3D sont à leur façon une première reprise en mains par les membres. Dans la construction au Saguenay, seulement 518 membres sur 2698 se sont prononcés pour les 3D, soit moins de 20%. - A Dominion Textile de Montmorency, seulement 145 membres sur 674 se sont prononcés pour les 3D, soit 21%. A l'Alcan d'Arvida, les 2279 membres qui se sont prononcés pour la désaffiliation ne constituent que 47% des 4718 cotisants.

"J'ai toujours en moi-même la conviction que j'ai acquise aux congrès de la CSN et de notre fédération de la métallurgie que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui font la vie syndicale et qui sont maîtres de leur mouvement. Je déplore beaucoup les derniers événements qui se sont produits à la CSN, mais je demeure très convaincu que passé cette épreuve, la CSN va en ressortir plus forte que jamais parce que ce mouvement n'a jamais oublié que sa raison d'être et de vivre sont la libération et la promotion des travailleurs du Québec. On lâche pas".

Lettre de Jean-Paul Houle, vice-président du syndicat de la mine John's Manville à Asbestos, adressée à Kémal Wassef le 6 juillet 1972.

ce supplément du journal

le travail

répond aux principales questions des travailleurs à la suite de la dissidence des 3D.

POURQUOI Y EN A-T-IL QUI ONT QUITTE LA CSN?

- p. 3 Une dissidence par le haut
- p. 4 Les départs sont explicables
- p. 5 La politisation
- p. 6 L'action politique
- p. 7 L'autorité des membres
- p. 8 Le sens de la solidarité

POURQUOI LA CSN DENONCE-T-ELLE LES 3D?

- p. 10 L'objectif des 3D
- p. 11 Les appuis des 3D
- p. 12 Le sens du bill 58
- p. 13 Les méthodes des 3D
- p. 14 Fraudes et tricheries
- p. 15 Le viol des constitutions
- p. 16 Voie normale de désaffiliation
- p. 17 Le code du travail et les 3D
- p. 18 Les structures des 3D

POURQUOI RESTER DANS LA CSN?

- p. 20 La vraie force des travailleurs
- p. 21 La vraie solidarité
- p. 22 Une entr'aide efficace
- p. 23 La consolidation du dernier congrès

COMMENT LA CSN A-T-ELLE REAGI A L'ATTAQUE DES 3D?

- p. 25 Réaction des membres face aux 3D
- p. 26 Réaction du bâtiment et bois
- p. 27 Réaction de la métallurgie
- p. 28 Réaction du textile et du vêtement
- p. 29 Réaction des autres secteurs
- p. 30 Opération-consolidation-CSN
- p. 31 Reprise en mains par les membres